

## LE JEÛNE DANS LES TRADITIONS RELIGIEUSES.

Dans un de ses grands livres, Fr. Nietzsche observe : « En quelque lieu de la terre qu'apparaisse la névrose religieuse, nous la trouvons liée à trois dangereuses prescriptions diététiques : solitude, jeûne et chasteté (...) » (*Par-delà le Bien et le Mal*, III, § 47).

Le jeûne est ainsi une pratique très répandue, en particulier au sein de nombreuses traditions religieuses. Il s'entend généralement comme abstinence d'aliments et de boissons, voire de paroles ou même de toute sexualité. Après un déclin de la pratique dans le monde occidental, en raison de l'affaiblissement de l'adhésion religieuse, il y a des signes d'une résurgence du jeûne ces dernières années, y compris comme pratique non directement ou non explicitement associée à une religion déterminée : c'est ainsi le cas des jeûnes diététiques et autres jeûnes « spirituels ».

Le projet d'un ouvrage sur « l'histoire du jeûne dans les traditions religieuses mondiales », qui est soumis à votre attention poursuit un but : donner une description, à l'échelle de la planète et au cours des différentes périodes historiques, de la diversité de la pratique du jeûne.

Il s'agirait de présenter à la fois la pratique et les doctrines du jeûne dans les différentes traditions religieuses de par le monde et dans la mesure du possible au cours de l'histoire. En effet, le jeûne qui est apparu il y a très longtemps a sans doute été une invention majeure. Il est vraisemblablement apparu en relation étroite avec des religions. C'est pour cela que cette enquête devra remonter aussi loin que possible pour vérifier si l'on peut observer une pratique du jeûne dans les premières sociétés sur lesquelles l'information est disponible.

Il s'agira de développer une approche qui tient compte de plusieurs aspects.

Les individus concernés par le jeûne : s'agit-il de la totalité du groupe ou d'une partie seulement ? Si c'est une partie, s'agit-il d'hommes de religion ou d'individus dans une situation particulière ? Quel est l'impact de la différence des sexes de même que la différence d'âge ?

Les modalités : le jeûne est-il volontaire ou obligatoire, ou les deux à la fois ? Tous les membres du groupe concernés par le jeûne doivent-ils jeûner en même temps ou peuvent-ils jeûner selon leur choix ? Y a-t-il des jeûnes propres à une élite, religieuse ou non ?

Le temps : y a-t-il des moments plus appropriés que d'autres pour le jeûne ? y a-t-il des moments dans l'année où on est tenu ou invité à observer un jeûne ?, etc.

De quoi le jeûneur doit-il s'abstenir : de tout aliment ou de certains aliments seulement ? Doit-il s'abstenir de parler, de rire, etc. ? *Quid de de la sexualité ? On ne peut pas tenir l'abstinence sexuelle comme un jeûne si elle n'est pas associée à un jeûne alimentaire.*

Les contributions peuvent porter sur un jeûne particulier, des pratiques liées à un jeûne, ses conséquences politiques, son interprétation théologique, mystique, voire philosophique, etc. On peut également se pencher sur les rites associés au jeûne, par exemple le repas qui clôt le jeûne.

Afin de pouvoir soumettre un synopsis à un Editeur parisien, nous avons besoin d'un engagement ferme à fournir une contribution ainsi que d'un titre accompagné d'un résumé de 5 à 10 lignes.

La longueur souhaitable des contributions est de 50 000 signes, mais elles peuvent être plus longues ou plus courtes. Elles devront parvenir au plus tard au cours du premier trimestre de 2020.

Hocine Benkheira  
Directeur d'études, *Formation des doctrines juridiques et du rituel en islam, du 7<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> s.*  
[Hocine.Benkheira@ephe.psl.eu](mailto:Hocine.Benkheira@ephe.psl.eu)

Sylvio de Franceschi  
Directeur d'études, *Religions, savoir et politique dans l'Europe de l'âge moderne*